



LA PARATUBERCULOSE CAPRINE

La Paratuberculose s'exprime chez les caprins âgés d'au moins 1,5 an et demi, le plus souvent dans les semaines suivant la mise-bas.

Cette maladie est fréquente dans les troupeaux de caprins, puisqu'elle toucherait dans certaines régions plus des deux tiers des cheptels. Elle serait à l'origine de 10 à 20 % des causes d'autopsie chez la chèvre. Dans la Manche elle est confirmée 1 fois sur 2.

© GDS 50

Fiche d'identité

- **Bactérie :** Mycobacterium paratuberculosis
- **Espèces touchées :** caprins, bovins, ovins
- **Saisonnalité :** non
- **Catégorisation européenne :** obligation de déclaration et de surveillance

Diagnostic

- Recherche des anticorps dans le sang.

Symptômes

Les signes suivants évoluent lentement pendant plusieurs semaines :

1. Amaigrissement et chute de lait,
2. Une fonte musculaire au niveau des vertèbres lombaires et des pattes arrière,
3. Pâleur des muqueuses et œdème sous la mâchoire inférieure,
4. Diarrhée en fin d'évolution.

Transmission

Les jeunes caprins se contaminent :

- En consommant du lait, de l'eau ou un aliment souillé par les crottes d'un caprin excréteur ;
- En suçant des trayons souillés par les crottes d'un caprin excréteur ;
- Dans le ventre de leur mère malade de la Paratuberculose.

Causes favorisantes

- Contamination dans le jeune âge,
- Carences ou déséquilibres alimentaires,
- Mise-bas,
- Parasites digestifs,
- Mauvaise hygiène,
- Acidité des sols.

Comment la maladie arrive-t-elle dans un élevage ?

La Paratuberculose pénètre le plus souvent dans un élevage par **l'achat d'animaux porteurs de cette bactérie**.

Quels sont les animaux dangereux ?

Ce sont **les adultes excréteurs de la bactérie de la Paratuberculose** dans les crottes, notamment les malades.

Quels sont ceux qui se contaminent le plus facilement ?

Ce sont **les jeunes** qui sont les plus réceptifs à cette bactérie.

Quelles sont les répercussions économiques ?

Cette maladie engendre :

- **Des pertes importantes** : perte de production laitière, réformes prématurées, mortalités ;
- **Des frais supplémentaires** : augmentation du renouvellement, frais de maîtrise de la maladie.

Quelles mesures de prévention sanitaire mettre en place ?

- Abaisser la contamination de l'environnement :
 - > Réforme des chèvres malades
 - > Réforme des jeunes issus des chèvres malades
- Protéger les chevrettes de renouvellement :
 - > Séparation de leur mère dès la naissance
 - > Distribution d'un colostrum puis d'un lait sécurisé (thermisé ou issu de mère saine ou de remplacement)
 - > Élevage dans des locaux distincts des adultes
 - > Propreté des auges, abreuvoirs et du bâtiment
 - > Absence d'épandage de fumier brut sur les pâtures utilisées pour les jeunes. Le composter en petit tas pendant un an.
- Maîtriser les facteurs de risque d'apparition des cas cliniques :
 - > Respect des équilibres alimentaires
 - > Contrôle des vers digestifs
- Vacciner pour limiter le nombre de malades et l'excrétion de cette bactérie dans les crottes.

À savoir :

Le vaccin contre la Paratuberculose pouvant interférer avec le dépistage de la Tuberculose (maladie ré-glementée) sur les caprins vaccinés, son emploi nécessite **la demande préalable d'une autorisation d'utilisation auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)**.

Actions et aides du GDS

Aide du diagnostic :

Prise en charge à 60 ou 80 % HT (selon niveau d'adhésion) des frais d'analyse au LABEO Manche (10 au maximum sur 5 ans).

Surveillance :

Pour les adhérents au Pack Premium, possibilité de rechercher la Paratuberculose lors de la réalisation des indicateurs sanitaires.

Pour plus d'informations, contactez-nous.